

**Résolution de Mmes Annina Pfund, Nicole Valiquer Grecuccio, Catherine Gaillard-lungmann, Gisèle Thiévent, Marie-France Spielmann, MM. Roberto Broggin, Damien Sidler, Lionel Ricou, Olivier Coste et Pierre Maudet: «Pour une piste cyclable le long de l'avenue Henri-Dunant».**

(résolution transformée en motion M-447 lors  
de la séance du 23 février 2004))

*PROJET DE RÉSOLUTION*

Considérant:

- que la pose de l'infrastructure de la ligne de tram 17 le long de la plaine de Plainpalais se poursuit, ce projet étant le fruit d'un large consensus intégrant l'ensemble des moyens de transport;
- que des pistes ou bandes cyclables ont été prévues tout au long de la route des Acacias;
- la forte demande de déplacements cyclistes dans le secteur (Universités et hypercentre), ainsi que l'absence d'itinéraire vélo rapide, sûr et légal entre le pont des Acacias et le rond-point de Plainpalais;
- que la plaine de Plainpalais accueille de nombreux vélos en transit et que la cohabitation avec les piétons n'y est pas toujours heureuse;
- le danger que représente la circulation des vélos sur les sites propres ou banalisés des trams, tant pour les cyclistes eux-mêmes que pour les usagers et conducteurs de trams;
- que la Ville de Genève est propriétaire de la plaine de Plainpalais et qu'elle a lancé un projet de réfection et de réaménagement de cet espace;
- que l'avenue Henri-Dunant sera le seul tronçon dénué d'aménagement cyclable de la future ligne de tram 17 dans le sens rond-point de Plainpalais - Pont-Rouge,

le Conseil municipal charge le Conseil administratif de créer, en parallèle aux réalisations projetées ou en cours, une piste cyclable claire, séparée des rails, des piétons et des activités temporaires le long de l'avenue Henri-Dunant, en empiétant si nécessaire sur la plaine de Plainpalais.